

Imprimé 2065 du 21/06/2024			
2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			
Dépôt papier - Déclarations et annexes néantes			
Déclaration néante			
Si PME innovantes			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)			
A ADRESSES DE L'ENTREPRISE		3K TRANS SHUTTLE	
adresse du siège social		13 RUE DU MARECHAL SOULT 77340 PONTAULT COMBAULT FRANCE	
Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :			
Adresse de messagerie			
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère			
B ACTIVITÉ		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
Activités exercées		Transports de voyageurs par taxis	
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC			
1 – Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre :			
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD , indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :			
3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :			
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :			
4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer :			
l'État de résidence		le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays	
Forme juridique de l'entité du groupe		Désignation de l'entité du groupe	
Numéro, type et nom de la voie de l'entité du groupe			
Complément de distribution de l'entité du groupe			
Lieu-dit, hameau de l'entité du groupe			
Code postal de l'entité du groupe		Ville de l'entité du groupe	
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
La comptabilité de l'entreprise est-elle informatisée ?		Oui	Si oui, nom du logiciel utilisé : sage 50

ECF		Désignation du prestataire	
Nom et adresse du comptable		Salarié/Indépendant :	Tél :
Nom et adresse du conseil		Salarié/Indépendant :	Tél :
Nom adresse et téléphone du CGA ou du viseur conventionné			
n° d'agrément			
Visa : CGA		Viseur conventionné	

Imprimé 2065 du 21/06/2024

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS									
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION									
1 Résultat fiscal									
Bénéfice imposable au taux normal									
Bénéfice imposable à 15 %									
Déficit								2 236	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %									
2 Plus-values									
Plus-values à long terme imposables au taux de 15%									
Plus-values à long terme au taux de 19%									
Autres Plus-values imposables au taux de 19%									
Plus-values à long terme imposables au taux de 0%									
Plus-values exonérées art. 238 quindecies									
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches									
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies			Jeune entreprise innovante, art. 44 sexies-0 A			Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A			
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies			Zone franche d'activité, art.44 quaterdecies			Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies			
Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies			Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies			Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies			
Société d'investissements immobiliers côtée			Autres dispositifs			Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			
Bénéfice ou déficit exonéré				Plus-values exonérées relevant du taux de 15%					
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer									
Dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI									
D IMPUTATIONS									
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt. Impôt déjà versé au Trésor (Crédits d'impôts)									
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.									
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (art. 234 nonies à 234 quindecies du CGI)									
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %									
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ									
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %									

Imprimé 2033A du 21/06/2024

2033 A - BILAN SIMPLIFIÉ								
							Formulaire néant	
ACTIF				Exercice clos en N				
				Brut 1	Amortissements Provisions 2		Net 3	
Actif immobilisé								
Fonds commercial		010		012				

Immobilisations incorporelles	Autres	014		016		
Immobilisations corporelles		028	22 000	030	1 100	20 900
Immobilisations financières (1)		040		042		
Total I (5)		044	22 000	048	1 100	20 900
Actif circulant						
Stocks	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050		052		
	Marchandises	060		062		
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
Créances (2)	Clients et comptes rattachés	068		070		
	Autres (3)	072	192	074		192
Valeurs mobilières de placement		080		082		
Disponibilités		084	462	086		462
Charges constatées d'avance		092		094		
Total II		096	654	098		654
Total général (I + II)		110	22 654	112	1 100	21 554
PASSIF					Exercice N NET	
Capitaux propres						
Capital social ou individuel					120	1 000
Écarts de réévaluation					124	
Réserve légale					126	
Réserves réglementées					130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants			131	)	132	
Report à nouveau					134	
Résultat de l'exercice					136	-2 236
Subventions d'investissement					137	
Provisions réglementées					140	
Total I					142	-1 236
Provisions pour risques et charges		Total II			154	
Dettes (4)						
Emprunts et dettes assimilées					156	22 728
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164	
Fournisseurs et comptes rattachés					166	62
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)			169		172	
Comptes courants d'associés					173	
Autres dettes					175	
Produits constatés d'avance					174	
Total III					176	22 790
Total général (I + II + III)					180	21 554

Renvois							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	

Imprimé 2033B du 21/06/2024

2033B - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE									
								Formulaire néant	
A - RÉSULTAT COMPTABLE								Exercice N	
Produits d'exploitation									
Ventes de marchandises				209		210			
Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215		214			
	services			217		218			
Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)							222		
Production immobilisée							224		
Subventions d'exploitation reçues							226		
Autres produits							230		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)							232		
Charges d'exploitation									
Achats de marchandises (y compris droits de douane)							234		
Variation de stock (marchandises)							236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)							238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)							240		
Autres charges externes		dont crédit bail :	mobilier		immobilier		242	635	
Impôts, taxes et versements assimilés			(dont taxe professionnelle		243	)	244	501	
Rémunérations du personnel							250		
Charges sociales							252		
Dotations aux amortissements							254	1 100	
dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI							255		
Dotations aux provisions							256		
Autres charges	(	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger		259		)	262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
Total des charges d'exploitation (II)							264	2 236	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	-2 236	
Produits et charges divers									
Produits financiers							(III)	280	
Produits exceptionnels							(IV)	290	
Charges financières							(V)	294	
Charges exceptionnelles	(	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		)	(VI)	300	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348					
Impôts sur les bénéfices							(VII)	306	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)							310	-2 236	

B - RÉSULTAT FISCAL			1		2	
Reporter le bénéfice comptable colonne 1, le déficit comptable colonne 2			312		314	2 236
Réintégrations						
Rémunérations et avantages personnels non déductibles			316			
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			

Provisions non déductibles					322		
Impôts et taxes non déductibles					324		
Divers, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'options		(Part de loyers dispensés de réintégration)		249	251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
Déductions							
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)				986		342	
Zone franche urbaine (art. 44 octies A)				987			
Zone restruct. défense (art. 44 terdecies)				127			
Zone revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				138			
Reprise d'entreprise en difficulté (art. 44 septies)				981			
Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies O A)				989			
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)				991			
Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)				992			
Investissements et souscriptions outre-mer				344			
Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)				345			
Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)				993			
Divers, dont :	Créance due au report en arrière du déficit			346		350	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)			655			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)			643			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)			645			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)			647			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)			648			
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641			
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352		354 2 236
Déficits							

Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356		
Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S. seulement)		dont imputés sur le résultat :		360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370		372 2 236

Divers à réintégrer	
Libellé	Montant
Divers à déduire	
Libellé	Montant

2033C - IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES										
Formulaire néant										
IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale	
ACTIF IMMOBILISÉ									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
Fonds commercial	400		402		404		406			
Autres	410		412		414		416			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
Terrains	420		422		424		426			
Constructions	430		432		434		436			
Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
Installations générales, agencements et aménagements divers	450		452		454		456			
Matériel de transport	460	22 000	462		464	1 100	466	20 900		
Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières	480		482		484		486			
TOTAL	490	22 000	492		494	1 100	496	20 900		
II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial			495		497		498		499	
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			500		502		504		506	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
Terrains			510		512		514		516	
Constructions			520		522		524		526	
Installations techniques matériel et outillage industriels			530		532		534		536	
Installations générales, agencements, aménagements divers			540		542		544		546	
Matériel de transport			550		552		554		556	
Autres immobilisations corporelles			560		562		564		566	
TOTAL			570		572		574		576	

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			
Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession
TOTAL	578	580	582	584
Nature des immobilisations (Attention : cette information ne figure sur les lignes ci-dessous que pour la présentation du formulaire. Cette donnée n'est transmise qu'une fois pour chaque ligne pour chaque ligne du tableau, ci-dessus)	Plus ou moins-value			
	à court terme	à long terme		
		19%	15% ou 12,8%	0%
	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19%				579
	590	583	594	595
Régularisations				
Total	596	585	597	599

Imprimé 2033D du 21/06/2024

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES										
Formulaire néant										
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
A	NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607		
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616		
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636		
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646		
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656		
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666		
TOTAL		680		682		684		686		
B	MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					Dotations		Reprises		
Fonds commercial						681		683		
Autres immobilisations incorporelles						700		705		
Terrains						710		715		
Constructions						720		725		
Installations techniques, matériel et outillage						730		735		
Installations générales, agencements et aménagements divers						740		745		
Matériel de transport						750		755		
Autres immobilisations corporelles						760		765		
TOTAL						770		775		
C	VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes										
TOTAL (à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B)									780	
II DÉFICITS REPORTABLES										
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent									982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)									982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice									982 ter	
Déficits imputés									983	

Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	1 236
TOTAL des déficits restant à reporter	870	1 236
III DIVERS		
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	

dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant		380		
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326			
N° du centre de gestion agréé		388		
Montant de la TVA collectée		374		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	192	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397		

Imprimé 2033E du 21/06/2024

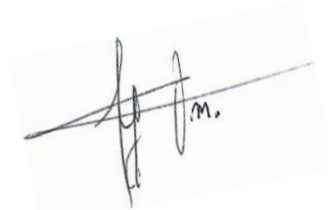
2033E - DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE		
		Formulaire néant
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
Total 1	106	
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
Total 2	144	
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150	
Total 3	152	
IV Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	137
V Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE		
Mono-établissement au sens de la CVAE	020	

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)			022	
Effectifs au sens de la CVAE			023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			026	
Période de référence	du		au	
Date de cessation			186	

VI DÉCLARATION DES EFFECTIFS				
Effectifs moyens du personnel			376	0
dont apprentis			657	0
dont handicapés			651	0
Effectifs affectés à l'activité artisanale			861	0

Imprimé 2033F du 21/06/2024

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL									
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)								2033F	
Formulaire néant									
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise			901	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes			902	100
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise			903	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes			904	
I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :									
Forme juridique				Dénomination					
Numéro SIREN				Nombre de parts				% de détention	
Adresse (N°, type et libellé voie)									
Code Postal				Commune				Pays	
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :									
Titre et Nom patronymique		Monsieur DE TOPI Christian							
Nom marital				% de détention		100,00		Nb de parts ou actions	100
Date de naissance		24/12/1988		N° Département		99		Commune	cameroun
Adresse (N°, type et libellé voie)		13 Rue du Maréchal Soult							
Code Postal		77340		Commune		PONTAULT-COMBAULT		Pays	FRANCE



Certifié conforme à l'original